



AFFAIRES MUNICIPALES

MOT DU MAIRE

Chers citoyens,

En raison de la pandémie du Covid-19, l'année 2020 en est une des plus particulières et a été difficile pour bon nombre d'entre nous. Heureusement, pour nous remonter le moral quelque peu, le beau temps durant la période estivale était au rendez-vous. Malgré les journées caniculaires, il fait bon de se retrouver à l'extérieur après le long confinement.

Au niveau municipal, nous avons pris des mesures exceptionnelles pour faire face à la crise sanitaire. Notamment, plusieurs activités ont été reportées ou annulées pour cette année. Je pense entre autres au tournoi de golf et à St-Clet en Fête. De plus, certaines activités ont dû être planifiées autrement, telle que les prêts de livre à la bibliothèque que nous n'avons pu organiser avec les mesures mises en place dictées par le gouvernement.

Parce que nous avons votre santé à cœur, nous nous assurerons que toutes les activités et que tous les événements qui vous seront offerts répondront aux règles de sécurité et que ceux-ci pourront se réaliser sans aucun danger. Puisque nous ne pouvons pas actuellement prédire les activités qui auront lieu cet automne, je vous invite à consulter régulièrement le site Internet de la municipalité ainsi que la page Facebook afin de vérifier la programmation. Pour ceux qui n'ont pas accès à Internet il suffit de joindre le service des loisirs au 450 456-3363, choisir l'option 5 (temps partiel). Il est également possible de communiquer avec les services administratifs au même numéro en choisissant l'option 1.

En ce qui a trait au jardin communautaire, je tiens à féliciter les bénévoles, Simon Bissonnette et Christine Lapierre, qui ont mis l'épaule à la roue. Leurs efforts ont porté fruit puisque le jardin communautaire est un franc succès cette année. Les légumes sont distribués à un organisme qui vient en aide aux personnes les plus démunies de notre municipalité.

Cette année, nous avons mis en place une distribution de compost du 16 au 18 mai et ce fut un franc succès.

Pour terminer, je tiens à remercier du fond du cœur la population de la municipalité pour leur compréhension et pour leur discipline durant la période du confinement et ce, jusqu'à ce jour. Sans vos efforts et votre rigueur, cette période de pandémie historique aurait pu se dérouler dans le chaos, ce qui n'a pas, heureusement, été le cas.

Je vous souhaite de passer un bel automne. Soyez prudents et respectez les consignes émises par la Santé publique : distanciation physique de deux mètres, le lavage régulier des mains et le port du masque dans les lieux publics.

Bon automne à tous !

Daniel Beaupré
Maire

BUREAU FERMÉ

Action de Grâce
lundi, 12 octobre

Jour du Souvenir
mercredi, 11 novembre



TAXES MUNICIPALES

Dernier versement : 23 septembre 2020



HORAIRE DES SERVICES MUNICIPAUX

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h 00
13 h 00 à 16 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 12 h 00

★ Certains de nos employés travaillent à temps partiel, ce qui est le cas de l'urbaniste, le directeur d'incendie, la responsable des loisirs et la responsable de la bibliothèque. Soyez sans crainte, nous prenons les messages sur le répondeur ainsi que les courriels et rappelons le plus rapidement possible.

Pour toute information, vous pouvez joindre notre adjointe administrative au 450 456-3363, poste 1.



PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Endroit : Hôtel de ville
4, rue Du Moulin

Heure : 19 h 30

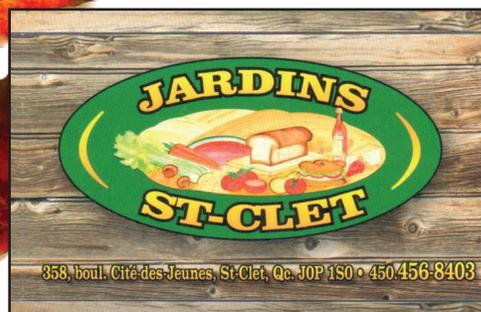
Dates : **Mardi**
13 octobre 2020
Lundi
9 novembre 2020
14 décembre 2020

COLLECTE DE FEUILLES ET DE RÉSIDUS VERTS EN SACS DE PAPIER BIODÉGRADABLE



Vendredi, le 16 octobre 2020

Vendredi, le 30 novembre 2020



358, boul. Cité-des-Jeunes, St-Clet, Qc. J0P 1S0 • 450 456-8403

CALENDRIER 2020

LÉGENDE



ORDURES
LUNDI



RECYCLAGE
MARDI



RÉSIDUS ALIMENTAIRES
JEUDI



OBJETS VOLUMINEUX
LUNDI

SEPTEMBRE 2020

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

OCTOBRE 2020

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE 2020

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

À compter du 2 novembre, les ordures sont de retour aux 2 semaines!

DÉCEMBRE 2020

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

À conserver

LÉGENDE



BUREAU FERMÉ



COLLECTE DE FEUILLES
ET DE RÉSIDUS VERTS



STATIONNEMENT EN BORDURES DE RUES
Interdit entre minuit et 7 h du 15 novembre au 1^{er} avril



RINÇAGE AQUEDUC



BRANCHES



ABRIS D'HIVER / Autorisés du 15 octobre au 15 avril

COLLECTES

• PLACER LE BAC AU CHEMIN LA VEILLE AU SOIR

Veuillez prendre note que c'est la même compagnie qui s'occupe de faire les trois collectes et que les heures peuvent varier d'une semaine à l'autre. Veuillez noter que le bac est de propriété municipale et que si vous déménagez, vous devez le laisser sur place.

• POUR RÉPARER OU REMPLACER UN BAC BRISÉ

communiquez avec **Stéphanie Bourdages** au 450 456-3363 ou par courriel au stephanie.bourdages@st-clet.com. Pour faire votre demande, les informations suivantes sont nécessaires (votre adresse, la partie du bac qui est brisée, le numéro de votre bac, votre nom et numéro de téléphone).

Les sacs laissés près du bac ne seront pas ramassés.

Veuillez déposer vos objets volumineux directement sur le sol. Ne les mettez pas dans des brouettes, remorques ou autres.

Matières refusées avec les objets volumineux

Surplus de déchets domestiques, résidus domestiques, résidus domestiques dangereux (RDD), matériaux de construction, matériaux de rénovation et de démolition, médicaments et seringues, branches, gazon, feuilles d'automne et pneus.

■ RAMASSAGE DES BRANCHES

Les **5, 6 et 7 octobre 2020**, les employés municipaux passeront dans la Municipalité avec la déchiqueteuse à branches. Veuillez placer les branches en bordure de la route **au plus tard dimanche le 4 octobre mais seulement 7 jours avant la semaine de la collecte.**

Pour être ramassées, TOUTES les branches doivent obligatoirement respecter les conditions suivantes :

- Le diamètre des branches doit être d'une grosseur maximum de 3 pouces et doivent être élaguées, c'est-à-dire enlever les petites branches afin de permettre l'insertion dans l'équipement;
- Les branches doivent être placées en bordure de la route, les gros bouts vers le chemin;
- Aucunes bûches, souches et racines ne sont acceptées;
- Les branches ne doivent pas contenir de débris/déchets (ex. : pierres, morceaux de métal, cordes, déchets végétaux);
- La quantité et le volume ne doivent pas excéder les dimensions permises pour cette collecte (soit 30 pieds de long x 9 pieds de profond x 4 pieds de haut).

Veuillez noter que les haies de cèdres ainsi que leurs retailles ne seront pas ramassées.

La déchiqueteuse à branches étant disponible trois jours au printemps et trois jours à l'automne, nous vous demandons, si cela s'avère possible, **d'effectuer une partie de vos travaux au printemps et l'autre à l'automne** afin de ne pas mettre un amoncellement volumineux gros de branches à la fois. Ainsi, les employés municipaux pourront accorder le temps nécessaire à chaque citoyen qui demande de faire ramasser ses branches.

Vous devez joindre les services administratifs au 450 456-3363, poste 1, avant le 1^{er} octobre 2020, à 12 h, pour laisser vos coordonnées afin de vous assurer que vos branches soient ramassées.

■ TRAVAUX DE RINÇAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC



Pour l'ensemble des usagers de la municipalité

Quand : Le jour (8 h à 12 h et de 13 h à 16 h)
Du 13 au 16 octobre 2020 inclusivement

Impacts sur l'eau du robinet pendant ces travaux

Bien que les travaux soient réalisés le jour, il se peut que certains résidents notent de faibles réductions de pression durant les nettoyages.

La coloration de l'eau peut légèrement changer pendant ces travaux. Si une coloration rouge-brun est notée, il est recommandé de laisser couler les robinets jusqu'à l'obtention de la couleur habituelle de l'eau.

Attention à la lessive durant la période des travaux.

Nous vous remercions de votre collaboration habituelle.

SERVICE DE L'URBANISME ET DE VOIRIE



Horaire de l'inspectrice :

Les mardis et mercredis, de 8 h 00 à 12 h 00 et 13 h 00 à 16 h 00
450 456-3363, poste 233

■ PISCINES DÉMONTABLES ET GONFLABLES

La situation en lien avec le coronavirus a créé une forte demande pour l'installation de piscines hors terre. Puisqu'il est devenu difficile de s'en procurer, nous avons constaté que quelques citoyens se sont tournés vers les piscines démontables ou gonflables. Or, ces piscines sont soumises aux mêmes règles de sécurité que les piscines creusées et hors terres, leurs accès doivent être contrôlés par les mesures suivantes :

- La clôture entourant une piscine doit être située à au moins 1,2 mètre du rebord extérieur de la piscine. Les haies ne sont pas acceptées en remplacement d'une clôture. Toutefois, les parois d'une piscine hors-terre, sauf celles des piscines gonflables, peuvent être considérées comme faisant partie intégrante de cette clôture si ces parois sont égales ou supérieures à 1,2 mètre de hauteur par rapport au sol.
- Être dépourvue de tout élément de fixation, saillie ou partie ajourée pouvant en faciliter l'escalade.
- La clôture et le garde-corps doivent être conçus de façon à :
 - a) ce que la distance entre le sol et la partie inférieure de la clôture ou le garde-corps ne soit jamais supérieure à 0,05 mètre;
 - b) ne comporter aucune ouverture d'un diamètre supérieur à 0,05 mètre.
- Toute porte aménagée dans une enceinte doit être munie d'un dispositif de sécurité passif installé du côté intérieur de l'enceinte, dans la partie supérieure de la porte permettant à cette dernière de se refermer et de se verrouiller automatiquement.

De plus, le système de filtration et le chauffe-eau d'une piscine doivent être situés entre la piscine et la clôture qui protège le site et à un minimum de 1,2 mètre de la piscine, ainsi qu'à un minimum de 1,5 mètre de toute limite de propriété, à moins d'être installés sous un patio surélevé adjacent à la piscine. Cette distance de 1,5 mètre des limites de propriété peut être réduite jusqu'à un minimum de 1 mètre lorsque les appareils sont entièrement intériorisés dans un caisson ou dans un bâtiment accessoire. En tout temps, durant la saison estivale, l'eau de la piscine doit être d'une clarté et d'une transparence permettant de voir le fond de la piscine en entier.

■ ENTRETIEN ET PLAINTES - ROUTE 201 ET CHEMIN CITÉ DES JEUNES

La route 201 et le chemin de la Cité des Jeunes (340) sont des routes numérotées sous la juridiction du Ministère des Transport du Québec (M.T.Q.)

Vos questions, commentaires et plaintes doivent être adressés soit par courriel sur le site Internet www.transports.gouv.qc.ca/fr/nous-joindre ou par téléphone en composant le 5-1-1. **Ce centre d'appel est gratuit !**

■ SÛRETÉ DU QUÉBEC - STATIONNEMENT DE NUIT

Il est interdit de stationner un véhicule routier sur un chemin public, entre minuit et 07 h 00, du 15 novembre au 1^{er} avril inclusivement. Cette réglementation permet de faciliter l'entretien des chemins publics sur le territoire de la MRC.



JARDIN COMMUNAUTAIRE

L'autosuffisance alimentaire ça vous dit quelque chose ?

Mangez local ce n'est pas seulement une tendance de saison, c'est plutôt un mode de vie à adopter. Le confinement a imposé une remise en question dans la réalité du quotidien de tout un chacun, dans plusieurs sphères de notre vie.

Dans notre communauté, nous avons été témoins et heureux de constater que les clétois avaient aussi à cœur de s'approvisionner localement.

Plusieurs citoyens ont tenté l'expérience de créer chez-soi de petits jardins ou de grands potagers ayant joint l'utile à l'agréable d'agrémenter leur cour pour s'y alimenter. Cela m'amène à vous parler d'un projet qui fut remis sur pied grâce à l'implication de précieux bénévoles. Le jardin communautaire adjacent à la place Beauséjour et à l'hôtel de ville a revu le jour grâce aux efforts et dévouement de Christine & Simon. Les mesures sanitaires et la distanciation sociale ont fait en sorte qu'il était difficile d'envisager de donner accès à plusieurs bénévoles à la fois.

Diverses variétés de légumes, de fleurs et de fines herbes furent cultivés et cueillis sur de grandes parcelles de terre. Une section fut cultivée et réservée aux aînés de la place Beauséjour. Les récoltes sont actuellement remises hebdomadairement au Centre d'actions bénévoles Soulanges et celles-ci sont par la suite distribuées dans les paniers d'aide alimentaire aux gens dans le besoin. Nous sommes heureux de contribuer à redonner à la collectivité.

Je désire remercier sincèrement Madame Christine Lapierre et Monsieur Simon Bissonnette-Campeau car sans leur implication, énergie, connaissances et talents, ce projet n'aurait pu voir le jour.

Nous sommes déjà à planifier la prochaine saison. Les citoyens qui désirent s'impliquer dans ce projet doivent s'adresser par courriel ou par téléphone au secrétariat de l'hôtel de ville.

Mylène Labre, conseillère municipale N° 5

LE RÉSEAU DES ÉCOCENTRES DE LA MRC

En cette période automnale, plusieurs d'entre vous en profite pour effectuer des travaux de rénovations de tout genre. Vous pouvez vous départir de vos matériaux de constructions et favoriser la récupération et la valorisation de certaines matières à l'un des quatre écocentres :

- 2800, rue Henry-Ford Vaudreuil-Dorion
- 2050, rue Principale Saint-Zotique
- 32, rue de la Coopérative Rigaud
- 750, boul. Olympique Pincourt

Vous pouvez disposer de vos résidus domestiques dangereux (RDD) à l'écocentre de **Vaudreuil-Dorion seulement.**

Pour information visitez le site mrcdevaudreuil-soulanges.com sous l'onglet Environnement

Merci de votre contribution à la protection de l'environnement!






ÉQUIPEMENTS SÉGUIN & FRÈRES Inc.

723, route 201, St-Clet, Qc - J0P 1S0

Michel Séguin, VENTES
 michel@equipementsseguin.com

Tél.: 450.456.3358
 1-800-449-3358
 Fax.: 450.456.3752




GARAGE S. GROLEAU inc.
 Mécanique générale • Pneus-Entreposage

Stéphan Groleau
 Propriétaire

360, boul. Cité des Jeunes
 St-Clet (Québec) • J0P 1S0
450 456-3415
 Fax : 450 456-8417
 garage.s.groleau@videotron.ca

- Freins
- Silencieux
- Suspension
- Air climatisé
- Électronique



PASCAL LAVIGNE
 Propriétaire
 pascal@imprimeriemultiplus.com

237, Route 338
 Coteau-du-Lac (Québec) J0P 1B0
Tél. : 450.308.3674
 Fax : 450.308.3676
 imprimeriemultiplus.com

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE SAINT-CLET



Plus de 1 200 feux de cheminée surviennent en moyenne chaque année au Québec. Ils représentent une source potentielle d'incendie de bâtiment qui pourrait causer d'importantes pertes matérielles et humaines. Par conséquent, il est important de confier l'installation d'un nouvel appareil de chauffage à un professionnel du domaine. Il faut également s'assurer d'un entretien régulier de l'appareil et de ses composantes.

Le ramonage

Pourquoi ramoner ?

Le ramonage contribue à prévenir les incendies. Il permet aussi :

- De prévenir les intoxications au monoxyde de carbone en permettant une meilleure évacuation de la fumée et des gaz toxiques ou nocifs;
- D'éliminer la suie et les dépôts inflammables (créosote) qui se sont accumulés dans la cheminée;
- D'optimiser l'efficacité de l'appareil de chauffage et de permettre une économie de combustible;
- Au professionnel du ramonage de déceler la présence de bris ou de détérioration du système de chauffage et de ses composantes.

Il est conseillé de faire ramoner la cheminée **au moins une fois par année**, et ce, idéalement au printemps. Par contre, il pourrait être nécessaire de faire vérifier ou de ramoner votre cheminée à l'automne, car un nid d'oiseaux, des feuilles, des branches ou même des dépôts provenant de votre installation pourraient s'être retrouvés à l'intérieur de votre cheminée au courant de l'été. Un ramonage est aussi recommandé sur une base régulière selon la qualité et la quantité du bois brûlé.

Dénicher un ramoneur compétent

Le registre des détenteurs de licence de la Régie du bâtiment du Québec peut être consulté afin de trouver ou de vérifier certain

nes informations sur un entrepreneur. Vous pouvez également vous informer auprès des différentes associations de l'industrie du chauffage.

Un bon ramonage

Afin de procéder efficacement au ramonage, le professionnel devra intervenir autant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment. Il effectuera, entre autres, les tâches suivantes :

- Brosser la cheminée vigoureusement avec une brosse de grandeur adéquate;
- Vérifier l'état du système de chauffage en entier, nettoyer chacune de ses composantes, procéder à l'ajustement des pièces et vous faire part de tout bris ou anomalie;
- Vérifier les distances de dégagement autour de l'appareil ainsi que son installation générale.

Méfiez-vous d'un ramonage partiel qui n'inclut que le passage d'une brosse dans le conduit de la cheminée. Des interventions à l'intérieur du bâtiment devraient aussi être effectuées par un ramoneur professionnel et les résidus du ramonage devraient être retirés par celui-ci.

À noter

Le chauffage au mazout ou à l'anthracite nécessite un ramonage moins fréquent. Il est approprié de retirer la suie en ramonant la cheminée lorsque nécessaire. Cependant, il est recommandé de vous référer à un professionnel de ce type de chauffage qui possède

les connaissances et l'expertise nécessaires pour vous conseiller.

Puisqu'aucun dépôt n'est créé lors de la combustion du gaz naturel ou du propane, le ramonage de la cheminée n'est pas requis lors de l'utilisation des appareils de chauffage au gaz, sauf lorsque prescrit.

Qu'est-ce que le créosote ?

La créosote est un dépôt formé par la fumée résultant d'une combustion incomplète ou d'une mauvaise combustion du bois. Elle s'agrippe aux parois de la cheminée et est très inflammable. Seul un ramoneur professionnel peut l'éliminer efficacement.

Comment prévenir la formation de la créosote ?

Il est impossible d'empêcher complètement la formation de créosote lorsqu'on brûle du bois. Cependant, il est possible de limiter sa formation en adoptant ces quelques bonnes habitudes :

- Débuter votre attisée par de la chaleur vive;
- Brûler du bois sec;
- Utiliser des bûches de petite taille. Elles brûleront plus proprement, formant ainsi moins de créosote.

Ne vous fiez pas uniquement aux bûches ou aux additifs de ramonage (chimique), puisque ces produits n'éliminent que partiellement les dépôts de créosote.

LES ENTREPRISES

JSK

MINI-EXCAVATION DE TOUT GENRE

TERRASSEMENT • DÉNEIGEMENT

Yvan Paiement - Propriétaire • Cell. : (450) 544-0097

Desjardins dit Présent!

En plus de l'accessibilité au guichet automatique de la Caisse Desjardins situé à Saint-Clet, au 336, chemin de la Cité-des-Jeunes, les services en ligne de Desjardins demeurent une façon simple d'effectuer vos transactions 24 h/24 et 7 j/7.

Vous pouvez maintenant parler à un conseiller de la Caisse tous les jours, fins de semaine et jours fériés inclus :

de 6 h à minuit du lundi au vendredi et de 8 h 30 à minuit la fin de semaine.

1 800 CAISSES | desjardins.com

Desjardins
Caisse de Vaudreuil-Soulanges

Merci!

COLLECTE DE SANG

Je suis là de nouveau cette année pour vous dire « merci » pour votre précieux don de sang.

Nous savons tous que malgré la Covid19, les besoins pour un don de sang demeurent toujours très importants. Comme par les années antérieures, vous avez répondu à la demande.

Un gros merci à vous tous et toutes. La collecte qui a eu lieu le 18 août 2020 nous a permis d'obtenir **60 dons**. Notre objectif était de 60 dons. La formule de cette année était très différente. Les donateurs devaient se présenter sur rendez-vous seulement, selon la demande et les directives d'Héma-Québec. La limite des personnes à l'intérieur de la salle était réduite de même que pour les bénévoles afin de suivre la réglementation sanitaire exigée.

Un gros merci à nos chères bénévoles : mesdames Lucie Farand, Lilianne Pharand, Linda Labelle, Yolande Besner Lavigne et Ginette Gauthier ainsi qu'à monsieur le maire, Daniel Beaupré et ses employés dévoués à la cause à chaque année.

Saviez-vous qu'un don de sang peut aider jusqu'à quatre personnes!

J'espère vous revoir tous et toutes l'année prochaine et si possible encore plus nombreux et dans de meilleures conditions. D'ici là, prenez bien soin de vous.

S'il y a des personnes qui aimeraient devenir bénévoles pour la collecte de sang d'Héma-Québec, veuillez me contacter.

Pierrette Sauvé
Coordonnatrice et responsable
des Bénévoles
450 456-3275



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE SAINT-CLET

25, rue Piché, Saint-Clet 450 456-3175 clet@reseaubibliomonteregie.qc.ca

www.mabibliotheque.ca/clet  Bibliothèque municipale de Saint-Clet

HORAIRE D'OUVERTURE TEMPORAIRE | SAMEDI DE 10 H 30 À 12 H 00

La bibliothèque est à la recherche de nouveaux bénévoles. Pour informations, veuillez contacter Madame Catherine Duquette par courriel : biblio@st-clet.com ou au 450 456-3175.

L'échange de livres du Réseau BIBLIO de la Montérégie a eu lieu le 2 septembre 2020. Les 600 nouveaux livres ont un autocollant brun. Venez les découvrir durant nos heures d'ouverture temporaires : les samedis, de 10 h 30 à midi.



Le Prêt sans contact à votre bibliothèque

1 Recherchez et réservez vos documents

à l'adresse simba2.crsbp.qc.ca
en ayant votre carte d'usager en main.
Vous pouvez également nous faire parvenir vos demandes par courriel ou par téléphone.



2 Attendez l'appel de confirmation

Nous préparons votre sélection et prêtons les documents à votre nom. Nous vous contacterons afin de fixer un rendez-vous pour la cueillette de votre commande et vous expliquer la marche à suivre.

3 Récupérez vos documents

Présentez-vous à la bibliothèque, à la plage horaire convenue, en suivant les directives qui vous ont été données. Retournez à la maison pour profitez de vos lectures!



4 Retournez vos documents

Si vous souhaitez retourner des documents, vous devez les déposer dans **la chute à livres** ou à tout autre endroit désigné par le personnel de la biblio.

LES REPAS PARTAGÉS DE ST-CLET

Covid, pandémie où en sommes-nous au juste ?
Ne soyez pas inquiets, on ne vous oublie pas. Dès que ce sera possible et sécuritaire, nous recommencerons les repas partagés. Ce sera le 3^e mercredi de chaque mois comme avant. Nous communiquerons avec vous par téléphone en vous expliquant les consignes à suivre selon les directives requises.

Merci de votre attention et au plaisir de pouvoir se rencontrer bientôt.

L'équipe des bénévoles.
Odette Besner, 450450-3941



ARTS ET ARTISANAT

Des femmes qui partagent la même passion pour les arts textiles et / ou les arts décoratifs se réunissent chaque mercredi pour découvrir et mettre à profit différentes techniques. Nous sommes curieuses d'apprendre et de partager nos connaissances et nos découvertes. Nous sommes curieuses de découvrir de nouvelles techniques artisanales.

La période que nous venons de vivre nous a amenées à cesser nos activités hebdomadaires. Nous éprouvons le désir de recommencer nos ateliers mais sous toutes réserves à cause des mesures à respecter pour le bien de toutes.

Vous aimeriez aborder des thèmes nouveaux ? Vous aimeriez tisser des liens avec nos artisanes ? Vous avez des suggestions ou des questions ? **Contactez-nous!**

Nous vous proposons de nous contacter par téléphone.

Pour nous joindre :
Lucie Farand, 450 456-3898



CLUB DE CROQUET ST-CLET

Suite à une rencontre avec les représentants de la municipalité, nous pourrions ouvrir le croquet au début d'octobre, pour les après-midis, tout en suivant les consignes de sécurité (lavage de mains, port de masque, distanciation, désinfection). Nous aurons une réunion le 9 novembre à 19h au local de croquet pour former les équipes du soir. Bienvenue à tous!

Robert Schmidt, responsable
450 456-3515 | romisch.4@videotron.ca



SACS DE SABLE

Chers amis,

Bien heureux de pouvoir m'adresser à vous après tout ce temps. En effet en raison de la Covid-19, notre activité des poches s'est arrêtée du jour au lendemain sans pouvoir terminer notre saison. Chacun de nous avons dû se cloîtrer à la maison pour le bien de tous. Il y a maintenant une lueur d'espoir et nous sommes à la veille de pouvoir reprendre notre activité.

Je collabore actuellement avec la fédération des ligues de sacs de sable du Québec afin que notre activité soit conforme aux normes en vigueur de la Santé Publique et pouvoir repartir notre ligue au plus tôt. Il y aura plusieurs changements à apporter et des règles à respecter dans l'intérêt de tous. Nous avons à cœur la santé et la protection de nos membres et souhaitons que tous se sentent en sécurité. Je profite de cette annonce pour inviter les gens qui souhaiteraient se joindre à notre ligue pour la nouvelle saison à venir. Il nous fera toujours plaisir d'accueillir de nouveaux joueurs.

En mon nom et au nom du comité des Bons Copains, nous vous saluons et avons bien hâte de tous vous revoir.

Pour informations : Rémi Brabant, président de la ligue des Bon copains
450 377-7126

ASSOCIATION DES PARENTS DE SAINT-CLET

Notre 4^e édition du camp de jour est maintenant terminée.

L'Association des parents de Saint-Clet souhaite remercier tous les parents ayant confiés leurs enfants au camp cette année. Ce sont 51 enfants qui ont pu bénéficier des animations cet été!

Un merci particulier à nos animateurs et animatrices (Pixel, Chocolatine, Picotine, Soleil et Biscuit) et notre nouvelle coordonnatrice (Capsule) pour sa précieuse collaboration tout au long de l'été.

Un gros merci à Pavage Asphalttech inc. pour son soutien financier et à la Municipalité de Saint-Clet pour sa collaboration en ces temps différents.



297 Cité-des-Jeunes
450-456-3530

www.sportiveplus.com



COMPLEXE POUR RETRAITÉS À ST-ZOTIQUE

PRENEZ RENDEZ-VOUS!

450 217-1004

148, montée du Comté, Les Coteaux



OUVERTURE ÉTÉ 2020



LA FABRIQUE DE LA PAROISSE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS

1256, chemin de l'Église • Saint-Polycarpe, Québec J0P 1X0
450 265-3213

Communauté Chrétienne de St-Clet

Depuis le 5 juillet, le bâtiment patrimonial est ouvert à tous les dimanches pour la messe de 10 h 45. On se lave les mains en entrant et on porte un masque pour les déplacements.

En ce qui concerne la paroisse Notre-Dame-des-Champs, il n'y aura pas de journées de retrouvailles, ni de tirage, ni de repas spaghetti à l'automne. Ces activités rapportaient habituellement une bonne somme d'argent, donc nous avons un manque à gagner cette année. Alors, à part les quêtes aux messes, notre seul moyen de subsistance sera la CGA. Les enveloppes pour vos contributions vous parviendront par la poste à l'automne.

Aussi, la banque d'intentions de messes pour les défunts est très basse car nous n'avons pas eu de funérailles. Si vous désirez faire célébrer une messe pour vos défunts ou pour une intention particulière, veuillez communiquer avec le presbytère par téléphone au 450 265-3213 ou par courriel : paroisse.nddc.v@outlook.com. On peut aussi mettre une note avec l'argent (15 \$) dans une enveloppe avec la quête ou par chèque à l'adresse suivante : 1256, chemin de l'Église, St-Polycarpe, Qc, J0P 1X0.

Nous tenons à remercier M. Bart Sellitto pour son bénévolat et pour la fonction de marguillier qu'il a remplie avec cœur ces dernières années. Nous lui disons : « *Merci pour votre sens de l'accueil et votre grande disponibilité!* ». Une bénévole va compléter son terme jusqu'en décembre afin qu'il y ait un représentant de St-Clet au Conseil de Fabrique.

Pour 2021, nous aurons besoin d'une nouvelle personne pour remplir le poste de marguillier ou marguillière.

HÉBERGEMENT LA PASSERELLE

Hébergement La Passerelle est un centre d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence conjugale qui œuvre dans la région de Vaudreuil-Soulanges depuis 1996. Pour joindre une intervenante, pour obtenir de l'information, pour déposer une demande d'hébergement, pour le service jeunesse ou externe, veuillez composer le 450 424-6010. Ce service confidentiel est disponible 7 jours sur 7, 24 heures par jour.



Information :
514 774-2166 / 514 774-2252
www.hlapasserelle.com

LA MAGIE DES MOTS

Du nouveau à La magie des mots Internet au quotidien!

À compter de cet automne, La magie des mots offrira des ateliers d'apprentissage de l'ordinateur gratuits aux aînés de Soulanges. Les ateliers se donneront au centre communautaire de Saint-Clet.

Vous désirez apprendre à utiliser l'ordinateur? Effectuer des recherches sur Internet? Vous aimeriez également apprendre à utiliser un iPad? N'hésitez plus et inscrivez-vous!



La magie des mots 450 763-1331 ou le 1 877 606-1331

www.lamagiedesmots.com
www.facebook.com/lamagiedesmots



CENTRE COMMUNAUTAIRE DES AÎNÉS DE SOULANGES



Le Centre communautaire des aînés de Soulanges est un organisme qui offre divers services aux aînés dans le but d'améliorer leur qualité de vie et favoriser leur maintien à domicile.

Popote roulante

Livraisons gratuites de repas chauds au domicile des aînés ou personnes en perte d'autonomie, les lundis et mercredis midis au coût de 7 \$. **Nouveauté** - le service de la Popote roulante sera maintenant offert 3 jours par semaine à partir du mois de septembre, soit le lundi, mercredi et jeudi.

Popote pour « emporter »

Variété de 23 repas surgelés. Pour vous inscrire, commander et venir les chercher, vous n'avez qu'à nous téléphoner.

5,50 \$

Nous sommes situés au 12, rue Curé-Cholet, à St-Polycarpe.

POUR INFORMATIONS OU S'INSCRIRE À L'UN DE NOS SERVICES :

450 265-3548 ou 1 855 510-3548
mdasoulanges@outlook.com
http://centredesainesdesoulanges.com

ENTREPRISES S. BESNER INC. R.N.D. 5712 9777 01
DÉNEIGEMENT • EXCAVATION • TERRASSEMENT
450 802-3740



Saint-Clet

HÔTEL DE VILLE SAINT-CLET

4, rue Du Moulin, Saint-Clet

Téléphone | 450 456-3363
Télécopieur | 450 456-3879

www.st-clet.com

Administration

Taxation | stephanie.bourdages@st-clet.com
Comptabilité | chantal.asselin@st-clet.com
Direction général | nathalie.pharand@st-clet.com
Maire | maire@st-clet.com

Services techniques

Voirie | richard.macdonald@st-clet.com
Urbanisme | stephanie.sigouin@st-clet.com

Service de sécurité incendie

Incendie | mbelanger@caserne181921.com
Prévention | mgauthier@caserne181921.com

Loisirs et culture

Loisirs | loisirs@st-clet.com
Bibliothèque | biblio@st-clet.com